

Gilbert JANCOVICI
Commissaire Enquêteur

Annex 3

Suite à votre courrier
nous signifiant votre
projet de supprimer les
chartes du Saintroué,
celles-ci ont été mises
en place à bon escient
par nos ancêtres et font
parties de notre patrimoine,
c'est pourquoi nous nous
opposons à ce projet.

En espérant bonne réception

Mme
Bataille

B.B.